



Formulaire de mise en candidature

Artiste de l'année, Artiste s'étant le plus illustré.e à l'extérieur de l'Acadie,
Artiste de l'Acadie du Québec et Découverte de l'année

INFORMATION GÉNÉRALE

Il est temps de soumettre votre candidature pour une œuvre, une prestation ou une contribution créée ou présentée au cours de la période visée par les Éloizes 2020, soit du 1^{er} juillet 2017 au 30 juin 2019. **Veillez remplir un formulaire de candidature pour chaque soumission, même si vous soumettez la même candidature dans plus d'une catégorie.**

Avant de débiter, nous vous demandons de lire attentivement les règlements, où vous trouverez une description des catégories de prix, des critères d'évaluation et du processus d'évaluation. Ce document est accessible en ligne au www.leseloizes.ca. Tous les artistes qui soumettent une candidature doivent avoir été reconnu.e.s comme artistes professionnel.le.s. Pour toute question relative à la reconnaissance professionnelle, veuillez consulter notre site Internet en suivant ce lien : <http://www.aaapnb.ca/enbref/artiste-professionnel>

Vous pouvez maintenant commencer à remplir votre formulaire de mise en candidature. **Toutes les sections en gris doivent être remplies. La date limite pour présenter une candidature est le 30 juin 2019.**

Peu importe la façon choisie du dépôt d'une candidature, celle-ci doit être COMPLÈTE et doit comprendre TOUS les éléments demandés (documents, l'œuvre et le frais de traitement du dossier). Les personnes qui soumettent une candidature peuvent le faire de trois façons :

- La candidature complète peut être **déposée en personne** aux bureaux de l'AAAPNB;
- La candidature complète peut être **envoyée par la poste** à l'attention de l'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique à l'adresse suivante : 140, rue Botsford, bureau 29, Moncton, N.-B., E1C 4X5, Canada;
- La candidature complète peut être **envoyée par courriel** à l'adresse eloizes@aaapnb.ca. Vous devez être détenteur d'une carte de crédit qui vous permettra de payer le frais d'administration du dossier. Si votre dossier de candidature est trop volumineux (maximum 6 Mo), nous vous demandons de faire l'envoi via un service en ligne de transfert de documents. De plus, les documents doivent être identifiés adéquatement en comprenant votre nom et le titre de la pièce jointe (exemple : PierreBourque_CV ou PierreBourque_Démarche). Si vous n'avez pas reçu d'accusé de réception à l'intérieur de quatre jours suivants l'envoi de votre candidature, nous vous invitons à faire un suivi téléphonique en composant le (506) 852-3313.

Frais d'administration du dossier

- Toute candidature, sauf pour le *prix Hommage*, devra être **accompagnée d'un paiement de 50 \$** afin de couvrir les frais de traitement du dossier. Trois options sont possibles :
 - Si la candidature est envoyée par **courrier postal**, un chèque au montant de 50 \$ devra accompagner celle-ci. Le chèque doit être fait à l'ordre de : Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick;
 - Si la candidature est envoyée de façon **électronique**, l'AAAPNB communiquera avec la personne contact pour obtenir un paiement par carte de crédit. S'il est impossible pour l'AAAPNB de recueillir le paiement avant la date butoir du 30 juin, votre dossier ne sera pas traité;
 - Si la candidature est déposée à nos bureaux **en personne**, il sera possible de payer par carte de crédit, par chèque ou en argent comptant.
- Les artistes qui présentent leur candidature dans plus d'une catégorie ne doivent payer qu'une seule fois les frais d'administration du dossier;
- Pour les groupes ou les collectifs, un seul paiement de 50 \$ sera requis pour le traitement du dossier;
- Pour la catégorie Événement/Spectacle de l'année, un producteur ou un organisme doit payer une fois les frais d'administration, mais peut présenter plus d'un spectacle ou d'un événement;
- Les artistes membres en règle de l'AAAPNB peuvent présenter leur candidature sans frais.

Seuls les dossiers complets seront évalués par l'Académie des arts et des lettres de l'Atlantique. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Catherine Blondin, responsable des communications et directrice de production des Éloizes au (506) 852-3313 poste 228 ou par courriel : eloizes@aaapnb.ca

PERSONNE CONTACT

Veillez remplir tous les champs ci-dessous. Ces renseignements serviront à communiquer avec vous, le/la responsable de la candidature. Prière d'écrire en lettres moulées si vous remplissez la fiche à la main.

Nom			
Prénom			
Adresse	Numéro	Rue	App.
	Ville	Province	Code postal
Téléphone domicile ou bureau			
Téléphone cellulaire			
Courriel			
Site Internet			
Commentaires (au besoin)			

Il n'est pas nécessaire d'être membre de l'AAAPNB pour présenter une candidature.

Toutefois, l'artiste¹ devra démontrer qu'il ou elle répond aux critères de professionnalisme reconnus par l'AAAPNB : <http://www.aaapnb.ca/enbref/artiste-professionnel>

	Oui	Non
Est-ce que l'artiste est membre ou a déjà été membre de l'AAAPNB?		
Est-ce que l'artiste veut devenir membre ou renouveler son adhésion?		

¹ La définition d'**artiste professionnel.le** reconnue par l'Association acadienne des artistes professionnel.le.s du Nouveau-Brunswick est celle formulée par l'UNESCO et utilisée par le Conseil des arts du Canada. Les groupes d'artistes peuvent soumettre une candidature, à condition que chaque membre réponde aux critères de professionnalisme.

MISE EN CANDIDATURE²

Cette section est très importante. Nous vous demandons de porter une attention particulière à l'orthographe, aux lettres majuscules, etc., puisque les informations fournies ci-dessous pourraient être utilisées dans les outils promotionnels. Prière d'écrire en lettres moulées si vous remplissez la fiche à la main.

Catégorie³	
Nom de l'artiste, de l'individu, de l'activité ou de l'organisme	
Œuvre, prestation ou contribution	
Discipline	
Spécialisation⁴	

DOCUMENTATION OBLIGATOIRE

Texte décrivant l'œuvre soumise	Maximum 350 mots
--	-------------------------

² Toute personne qui présente la candidature d'un.e autre personne est priée d'obtenir son consentement au préalable (sauf dans les catégories : *Soutien à la production artistique, Soutien aux arts et prix Hommage*).

³ Se référer aux règlements au www.leseloizes.ca pour la liste complète des catégories.

⁴ Voici des exemples de spécialisations : scénarisation, sculpture, poésie, chorégraphie, etc.

Démarche artistique	S'il y a lieu, précisez comment l'œuvre s'inscrit dans ladite démarche (maximum 350 mots)
----------------------------	--

EXTRAIT VIDÉO

Cette section n'est pas nécessaire pour les disciplines littérature et arts visuels

Arts médiatiques, danse/arts du cirque et théâtre	Identification d'un extrait de 5 à 7 minutes, accompagné d'un texte explicatif (maximum 100 mots). Timecode : Texte :
Musique	S'il s'agit d'un spectacle, il est obligatoire d'identifier un extrait de 5 à 7 minutes et de l'accompagner d'un texte explicatif (maximum 100 mots). Timecode : Texte :

DOCUMENTATION À JOINDRE

Curriculum vitae de l'artiste	À joindre à votre candidature (maximum trois pages)
Une photo de l'artiste	À joindre à votre candidature. La photo servira aux outils promotionnels (format demandé: JPEG haute résolution)
Crédit photo/nom du photographe	
Des programmes, catalogues ou autres documents relatifs à l'œuvre présentée	À joindre à votre candidature (maximum quatre documents)
Œuvre	En fonction de votre discipline, référez-vous à l'annexe A pour voir ce dont l'Académie a besoin pour évaluer votre candidature

Vous avez terminé de remplir votre formulaire de mise en candidature pour les Éloizes 2020. Assurez-vous que tous les documents à joindre sont inclus et complets avant de soumettre votre dossier de candidature.

Bonne chance à toutes et à tous!

Annexe A

Documents à fournir en fonction de la catégorie dans laquelle vous soumettez une candidature

Pour être traité par le jury, le dossier de mise en candidature doit être **COMPLET** et envoyé **avant la date butoir du 30 juin** (le cachet de la poste faisant foi). L'ensemble des documents sera mis en ligne dans un espace sécurisé pour permettre à tous les membres de l'Académie des arts et des lettres d'évaluer adéquatement les candidatures. Après les délibérations, le matériel sera détruit. Les dossiers doivent comprendre les éléments suivants, en fonction de la catégorie choisie :

Catégories : Artiste de l'année, Artiste s'étant le plus illustré.e à l'extérieur de l'Acadie, Artiste de l'Acadie du Québec et Découverte de l'année

1. Le formulaire de mise en candidature dûment rempli comprenant :
 - Les coordonnées de la personne contact et la section relative à la reconnaissance professionnelle;
 - Les informations en lien avec la candidature (section mise en candidature);
 - Un texte décrivant l'œuvre soumise (section documentation obligatoire, maximum 350 mots);
 - Un texte expliquant la démarche en lien avec l'œuvre soumise (section documentation obligatoire, maximum 350 mots);
 - Identification d'un extrait vidéo de 5 à 7 minutes pour les catégories arts médiatiques, danse/arts du cirque, théâtre et pour musique s'il s'agit d'un spectacle. L'extrait doit être accompagné d'un texte explicatif (section extrait vidéo, maximum 100 mots);
 - Une section intitulée documentation à joindre dans laquelle il y a un endroit pour inscrire le nom du photographe ou le crédit de la photo qui sera jointe avec votre candidature (format photo : JPEG, haute résolution). De plus, dans cette section, se trouve la liste des documents à joindre à votre candidature. Ceux-ci sont mentionnés au point 2, 3, 4 et 5 de cette annexe.
2. Un curriculum vitae de l'artiste (maximum 3 pages);
3. Une photo avec le nom du ou de la photographe qui représente la candidature et qui servira aux outils promotionnels (photo de l'artiste mis en candidature - format demandé : JPEG haute résolution);
4. Des coupures de presse, des programmes, des catalogues ou autres documents en lien avec l'œuvre présentée par l'artiste (facultatif, maximum quatre documents);
5. L'œuvre soumise. Ci-dessous, les éléments du dossier de candidature propres à chaque discipline et les supports techniques sur lesquels vous devez les soumettre.

Arts médiatiques, danse/arts du cirque et théâtre	<ul style="list-style-type: none"> • Une clé USB avec un fichier numérique ou un fichier numérique envoyé par service en ligne de transfert de document de l'œuvre soumise (format : MP4 ou MOV, haute résolution); • Et, si possible, un lien VIMEO, avec un mot de passe, menant à l'intégrale de l'œuvre soumise, (l'œuvre doit être accessible jusqu'au 15 octobre 2019).
Musique	<ul style="list-style-type: none"> • Un disque compact ou une clé USB ou un lien internet pour télécharger l'entièreté de l'œuvre soumise (format MP3); • S'il s'agit d'un spectacle, une clé USB avec un fichier numérique ou un fichier numérique envoyé par service en ligne de transfert de document (format : MP4 ou MOV, haute résolution) comprenant l'intégrale du spectacle soumis et, si possible, un lien VIMEO, avec un mot de passe, menant à l'intégrale du spectacle soumis (l'œuvre doit être accessible jusqu'au 15 octobre 2019).
Littérature	<ul style="list-style-type: none"> • Quatre exemplaires de l'œuvre; • Et une clé USB ou un fichier numérique envoyé par service en ligne de transfert de document de l'œuvre soumise (format : Epub ou PDF).
Artiste de l'année en arts visuels	<ul style="list-style-type: none"> • Une clé USB ou un fichier numérique envoyé par service en ligne de transfert de document avec 10 photos numériques de l'œuvre soumise (format : JPEG, haute résolution).



Annexe B

Critères d'évaluation de l'excellence artistique

Les candidatures dans les catégories *Artiste de l'année*, *Artiste s'étant le plus illustré.e à l'extérieur de l'Acadie*, *Découverte de l'année*, *Événement/Spectacle de l'année* et *Artiste de l'Acadie du Québec* sont évaluées selon les critères d'excellence artistique suivants :

- la qualité artistique de l'œuvre;
- la qualité de production ou de réalisation de l'œuvre;
- la démarche artistique qui sous-tend l'œuvre;
- l'originalité de l'œuvre;
- l'impact de l'œuvre dans la discipline ou son importance pour le milieu artistique.

Les candidatures dans les catégories *Soutien aux arts* et *Soutien à la production artistique* sont évaluées en fonction de la qualité du travail et de l'impact de la contribution du ou de la candidat.e dans le milieu ou la discipline artistique.

Quant au *prix Hommage*, il est décerné à une personne qui s'est illustrée par son engagement envers l'avancement des arts en Acadie, par l'ampleur de son œuvre ou par sa démarche artistique exceptionnelle.